



IDENTIFICATION	
Intitulé de l'Unité de formation : STAGE niveau 3	Niveau d'études : B
Intitulé du cours : STAGE niveau 3	Nombre de crédits ECTS :
Nombre de périodes : 840 périodes	Code : N°UE 661

DESCRIPTION
<p>Prérequis :</p> <p>L'étudiant sera capable, sous la surveillance de son maître de stage, au travers de son cahier de stage, de ses échanges avec le chargé de cours qui le supervise et/ou du rapport de son maître de stage :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ d'accueillir et d'écouter le patient ; ◆ de vérifier si la demande du patient est conforme à la réglementation ; ◆ de vérifier la validité d'une ordonnance ; ◆ de délivrer correctement les médicaments demandés ou prescrits ; ◆ d'encaisser le prix correct ; ◆ de rendre compte de son travail et de ses difficultés ; ◆ d'identifier et d'appliquer les limites de sa fonction ; ◆ d'utiliser à bon escient la documentation mise à sa disposition en officine.
<p>Objectifs :</p> <p>L'unité de formation vise, par une mise en situation professionnelle autonome, à rendre l'étudiant capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ de gérer les différentes facettes du métier d'assistant pharmaceutico-technique ; ◆ d'identifier les principales utilisations thérapeutiques des principaux médicaments délivrés ; ◆ de communiquer aux patients les conseils adéquats au bon usage des produits délivrés ; ◆ de participer à la vie de l'officine (tâches administratives, inventaire,...) ; ◆ d'assurer la maintenance de 1er niveau des appareils équipant l'officine ; ◆ de participer à la mise en œuvre des services offerts par l'officine ; ◆ de participer au recensement des risques liés à la sécurité et à l'hygiène ; ◆ de référencer et traiter l'information ; ◆ de se situer dans la vie professionnelle.
<p>Contenu du cours : stage de 700h à effectuer en officine</p> <p>L'étudiant sera capable, de manière autonome :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ d'approfondir ses connaissances relatives aux caractéristiques des médicaments : <ul style="list-style-type: none"> – classe pharmacologique, – indications et usages courants, – conditions de stockage, – principes actifs et doses usuelles, – posologies usuelles et moment de prise, – sensibilisation aux interactions possibles et aux effets secondaires ;

- ◆ d'expliquer aux patients ces connaissances dans un langage approprié, dans les limites de sa fonction ;
- ◆ de transcrire les inscriptions réglementaires sur les conditionnements ;
- ◆ d'effectuer et de contrôler les inscriptions dans les ordonnanciers et les registres ;
- ◆ de préparer les dossiers pour transmission aux organismes payeurs (mutuelles, office de tarification, assurances, CPAS,...) ;
- ◆ d'utiliser l'environnement informatique pour l'encodage des actes réglementaires et obligatoires, des sorties de médicaments,...) ;
- ◆ de contrôler le fonctionnement des matériels et équipements avant toute utilisation ;
- ◆ en cas de défaillance d'en référer au maître de stage ;
- ◆ d'appliquer les règles de base de la diététique afin de répondre aux besoins des patients au sujet de l'alimentation des nourrissons, des malades, des personnes âgées,... ;
- ◆ de caractériser les principaux produits cosmétiques et de donner des conseils ;
- ◆ d'identifier les services offerts par l'officine (location de matériel, gestion des retours,...) ;
- ◆ de collecter des informations relatives aux effets inattendus des médicaments ou autres produits ;
- ◆ de recenser et sélectionner les différentes sources documentaires professionnelles et réglementaires ;
- ◆ de contribuer à l'amélioration de l'agencement de l'officine ;
- ◆ d'appliquer la législation relative aux droits et devoirs de la profession, notamment :
 - respect du code de déontologie,
 - respect du patient,
 - respect du secret médical,
 - honnêteté,
 - refus d'exprimer un diagnostic,
 - respect de la vie privée des membres du personnel de l'officine et des patients ;
- ◆ de gérer efficacement son temps ;
- ◆ de développer des attitudes constructives à l'égard de changements ;
- ◆ de se présenter dans une tenue adaptée aux exigences de sa fonction ;
- ◆ de respecter les réglementations relatives à l'hygiène ;
- ◆ de travailler en équipe.

Statut du cours : Obligatoire

PERSONNEL ENSEIGNANT

Mme Hautecler

MODES D'EVALUATION

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, au travers de son cahier de stage, de ses échanges avec le chargé de cours qui le supervise et/ou du rapport de son maître de stage, de façon autonome, en respectant les règles déontologiques et les limites de la fonction d'assistant pharmaceuticotechnique :

- ◆ de réaliser toutes les tâches de l'officine avec précision, rigueur et ponctualité ;
- ◆ de délivrer et préparer des médicaments et autres produits en respectant les modalités de délivrance (notamment étiquetage,...) ;
- ◆ d'accompagner de conseils adéquats la délivrance de produits courants ;
- ◆ de respecter les règles de courtoisie et de développer des attitudes relationnelles positives avec la clientèle et l'équipe de travail ;
- ◆ d'utiliser à bon escient la documentation mise à sa disposition en officine.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte

- ◆ de son sens d'initiative ;
- ◆ de sa capacité à s'auto-évaluer